

/ RETRAITES

juin 2013

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT A PRIS L'INITIATIVE D'OUVRIER, AVEC LA RÉUNION D'UNE CONFÉRENCE SOCIALE, UNE PHASE D'ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX, EN VUE DE SOUMETTRE À L'AUTOMNE PROCHAIN AU PARLEMENT, UN PROJET DE MODIFICATIONS PORTANT SUR LES RETRAITES, FO ÉNERGIE ET MINES TIENT À RAPPELER SA POSITION SUR CE SUJET MAJEUR.

Tout d'abord, FO Énergie et Mines réaffirme, sans ambiguïté, son attachement indéfectible au régime de retraite par répartition, basé sur la solidarité intercatégorielle et intergénérationnelle. Elle ne saurait en aucune façon cautionner un régime dit systémique, qui par définition tournerait le dos à de telles valeurs, essentielles pour FO.

Pour FO, la question prioritaire afin d'assurer l'avenir à long terme du système de retraite, est de mettre fin aux politiques d'austérité qui ont fait la preuve de leur nocivité dans tous les pays européens. D'autant plus qu'à ce jour leurs zélés instigateurs reconnaissent enfin leur échec et le non-sens économique qu'ils ont engendré.

En effet, le respect aveugle des critères de Maastricht fragilise tous les pays européens, désespère les peuples et contribue à la montée des populismes, pouvant à terme mettre en péril les fondements mêmes de la démocratie.

Pour FO Énergie et Mines, il convient de souligner que sans les effets de la conjoncture, le système des retraites serait excédentaire.

Concernant les différentes mesures envisagées par les Pouvoirs Publics, FO :

- constate que le système de retraite français ne fait pas de cadeaux aux retraités. Depuis les contre-réformes de 1987, celui-ci n'est pas plus favorable que ceux des autres pays de l'Union Européenne ;
- dénonce l'attitude populiste indigne de certains, consistant à opposer les salariés entre eux, qu'ils soient des secteurs publics ou privés ;
- observe que l'espérance de vie en bonne santé est en décroissance : 62 ans pour les hommes, 63 ans pour les femmes ;
- souligne que pour le régime des Industries Électriques et Gazières (IEG), les contre-réformes de 2008 et 2011 de Nicolas Sarkozy ont déjà gravement remis en cause les garanties des agents. C'est pourquoi FO Énergie et Mines continue de demander l'abrogation de ces mesures.
- note que la situation des polypensionnés n'a jamais été traitée en dépit des engagements des gouvernements successifs. En effet, les carrières qui deviennent de plus en plus chaotiques, en raison de l'évolution du marché du travail, ne sont pas prises en compte. FO exige donc que ce sujet soit enfin traité, mais refuse que cela soit la contrepartie en parallèle de régressions de droit pour les salariés et les retraités.

Devant les menaces de remise en cause de notre système de retraite qui se précisent, FO Énergie et Mines affirme solennellement, qu'elle saura prendre, s'il le faut, ses responsabilités avec les personnels. Notre but est d'en défendre ses légitimes intérêts, avec s'il le faut la mise en œuvre d'actions.